



Après l'AG ...

Lors de l'AG, on a pu prendre note du changement de comité. On en profite pour remercier chaleureusement les membres sortants, François et Timothée, respectivement ancien président et ancien secrétaire, pour les années de présence et d'action au sein de notre coopérative (pas moins de 11 ans de beaux projets et de belles réalisations pour François, dont 6 en tant que coordinateur, ça n'est pas rien !). Ils resteront actifs dans plusieurs groupes de travail et continueront à partager leur expérience et motivation pour la suite bien évidemment.

Du changement donc, et une nouvelle présidente, Jasmine Lorenzini, et une nouvelle secrétaire, Cynthia Magnin ! Bienvenue à elles.

... de nouveaux projets

Si l'ancienne équipe a pu porter, entre autres, le projet de développement de nos propres activités maraîchères pour produire directement nos légumes, Jasmine a pu dès cette AG proposer une nouvelle étape pour notre coopérative en mettant en place une contribution solidaire au prix des paniers.

Pourquoi ?

Les professions agricoles souffrent d'un manque de reconnaissance et de valorisation (voir article suivant sur les salaires agricoles dans le canton de VD). Il est important qu'une coopérative comme le P2R essaie d'être exemplaire, contribue à la réflexion sur ce thème et cherche des solutions pour améliorer les conditions de travail des personnes qui produisent NOTRE nourriture ! Cela passe en grande partie par des salaires adaptés au coût de la vie en Suisse.

Comment ?

Dès 2022, une part volontaire facultative pourra être ajoutée par les coopérateurs·trices au prix de chaque panier pour améliorer les conditions salariales de NOS salarié·es. Ainsi, toute personne qui le souhaite et est en mesure de payer ses légumes un petit peu plus cher pourra choisir de payer chaque panier 1, 2 ou 3 CHF de plus. Cette contribution solidaire sera intégralement destinée aux salaires. Elle sera facultative et n'empêchera pas les dons spontanés complémentaires !

Quel impact ?

Si 60% des membres choisissent de payer 1 franc de plus par panier et par année, environ 9'000 francs de plus seront disponibles pour les salaires (soit ~4% d'augmentation du salaire moyen qui passerait à 4'249 CHF brut par mois). Le même calcul avec 3 francs supplémentaires par panier et par an nous donne une réserve de 27'000 francs (soit ~12% d'augmentation du salaire moyen qui passerait à 4'580 CHF brut par mois).

Les salaires agricoles dans le canton de Vaud en 2021

Dans le canton de Vaud, le contrat-type de travail pour l'agriculture fixe le salaire minimum pour cette année à 3'482 CHF brut par mois pour 49h30 de travail hebdomadaire.

A titre d'exemple, le salaire médian dans le canton de Vaud était de 5'990 CHF en 2016. Ainsi, les travailleuses et les travailleurs agricoles comptent parmi les 9 pourcents de personnes touchant un bas salaire - c'est-à-dire un salaire inférieur aux deux tiers du salaire médian (à 4000 CHF). Aujourd'hui, le salaire moyen pratiqué par le P2R est de 4'089 CHF, ce qui est un peu plus élevé que les salaires minimums exigés par la loi mais loin du salaire médian vaudois ou suisse.

Après l'AG vient le beau temps ! Quelques news des champs...

Dès cette semaine, les tomates vont être plantées dans nos nouvelles serres ! Premiers fruits prévus vers fin juin pour sonner le début de l'été comme il se doit. Félicitations à l'équipe de maraîchage et à toutes les petites mains venues aider pour la construction des serres.

Ont déjà été récoltés dans nos champs des radis et des bottes d'herbes aromatiques. Actuellement, en culture, il y a de l'ail, des oignons, des carottes, des navets, des radis, des laitues, des pak choi, des brocolis, des choux-fleurs, des colraves, etc... Les cultures vont bien, les journées se réchauffent et la météo est avec nous. Beaucoup d'aide de la part des bénévoles venu·e·s faire leur DJ au champ, merci à elles et eux !



17 avril - Journée des luttes paysannes

Le 17 avril 1996, 19 paysan·ne·s du mouvement des travailleurs·euses ruraux·ales sans terre du Brésil (MST) étaient assassiné·e·s. En mémoire de cette tuerie, les membres de la Via Campesina ont déclaré le 17 avril Journée des luttes paysannes. A cette occasion, le Mouvement pour une Agriculture Paysanne et Citoyenne (MAPC) a récolté des témoignages de paysan·ne·s en Suisse et dans le monde pour présenter diverses actions qui défendent la souveraineté alimentaire au quotidien.

Toutes les personnes intéressées peuvent visionner ces vidéos pour découvrir comment s'organise la résistance de la semence à la culture maraîchère ici et ailleurs :



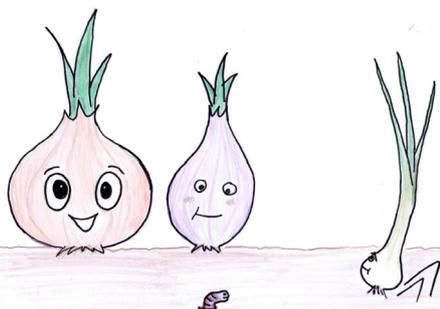
D'où vient donc cette expression ?

Hop, "en rang d'oignons", sur une même ligne, enfin !

L'origine de cette expression repose sur deux hypothèses.

La première fait référence au Baron d'Ognon (sans "i"), maître de cérémonie lors de différents États généraux français. Officiant pour le roi Henri II (16e siècle), il était connu pour veiller à ce que seuls les députés conviés ne soient présents, mais aussi pour les placer de manière très protocolaire en fonction... de leur rang, plus ou moins prestigieux.

La deuxième hypothèse prend racine dans la façon dont les oignons sont disposés lors de leur séchage : les plus gros en premier, au bas de la ficelle de paille, les plus petits ensuite, plus hauts.



- Et toi le nouveau, viens te mettre en rang !

- Oui, oui, j'arrive.